

Insecticides : « dégelée Royal » pour Le Foll



Sur les 58 députés présents hier soir à l'assemblée nationale (sur un total de 577), 30 parlementaires ont eu le courage de voter contre les insecticides tueurs d'abeilles, et ont infligé une « dégelée Royal » à Stéphane Le Foll

Suite à l'engagement d'un certain nombre de médias, dont Riposte Laïque (<http://ripostelaique.com/foll-beurre-tuant-9-milliards-dabeilles.html>), des principaux syndicats de défense de l'apiculture, dont l'[Abeille Ardéchoise et Drômoise : défense des abeilles, des apiculteurs](#), hier soir, tard dans la nuit, l'Assemblée Nationale a adopté l'interdiction des néonicotinoïdes en 2018. Deux heures de débats pour une interdiction obtenue à l'arrachée, grâce à l'engagement des députés qui se battent aux côtés des apiculteurs, depuis plus d'un an. Après deux heures de débats, les élus ont acté l'interdiction par 30 voix contre 28.

Ils ont ainsi fait barrière aux manœuvres de Stéphane Le Foll qui avait pourtant mis tout son poids de Ministre de l'Agriculture dans la balance

pour éviter leur interdiction, faisant totalement fi des principes de l'agroécologie et des objectifs d'Ecophyto qu'il prétend défendre...

Néanmoins, l'UNAF (l'Union Nationale de l'Apiculture Française) regrette que « nos élus n'aient pas fait le choix d'interdire ces produits dès 2017, comme la Commission du Développement Durable l'avait initialement décidé, laissant encore les producteurs et leurs abeilles victimes de ces autorisations de mise sur le marché comme ils le sont depuis vingt ans... ». D'ici à 2018, un million de colonies d'abeilles vont périr suite à la mise en œuvre tardive de cette interdiction.

Si nous devons accueillir, avec tous les apiculteurs et avec tous les consommateurs de fruits et légumes, ce vote comme une vraie satisfaction tant cela était inimaginable quelques heures avant le débat, **nous devons rester extrêmement vigilants car :**

- 1. le Sénat va devoir confirmer cette interdiction en 2^{ème} lecture et cela est loin d'être gagné :** apiculteurs, ONG environnementales et élus engagés à nos côtés devront redoubler d'efforts pour le maintien du texte tel quel.
- 2. Si elle est confirmée par le Sénat, l'interdiction entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2018 soit dans plus de deux ans.** Et en deux ans, de nombreux événements peuvent venir remettre en question une interdiction qui a de nombreux ennemis...

Par ce message, nous tenions surtout à remercier tous les lecteurs de Riposte Laïque pour tout le travail qu'ils ont fait vers les élus. Nous savons que vous avez été nombreux à les contacter et que les élus ont été très sensibles à ces prises de contact. Votre travail a été indispensable pour nous permettre d'en arriver là où nous sommes aujourd'hui.

Et vous l'aurez compris, vous serez de nouveau mis à

contribution pour le 4^{ème} round, la deuxième lecture au Sénat ! Car nul doute que le lobby agro-industriel, représenté par Stéphane Le Foll au gouvernement, garde, avec ce report, le secret espoir d'obtenir un nouveau changement de législation en 2017 ou 2018.

Loi Biodiversité à l'Assemblée Nationale : les insecticides néonicotinoïdes enfin interdits mais... dans deux ans.

Hormis les firmes, plus personne ne conteste la toxicité des néonicotinoïdes envers les abeilles et les pollinisateurs. Mais les lobbys restent puissants... Pourtant, de manière courageuse, le 17 mars 2016, les députés ont décidé une interdiction des néonicotinoïdes à compter du 1er septembre 2018. L'Union Nationale de l'Apiculture Française se satisfait que l'Assemblée prenne enfin ses responsabilités face à la dangerosité de ces produits et du ministre Stéphane Le Foll, regrettant néanmoins le délai de deux ans pour la mise en application de l'interdiction.

C'est donc une vraie satisfaction même si ce n'est pas encore une victoire : les apiculteurs ne pourront se réjouir que lorsque leurs abeilles comme les pollinisateurs et l'ensemble de la biodiversité ne seront plus exposées à ces produits.

L'Union Nationale de l'Apiculture Française salue le travail des députés qui se sont investis sur le sujet et reste plus que jamais déterminée avant le passage du texte en 2ème lecture au Sénat.

Pour Gilles Lanio, président de l'UNAF, « *D'ici la fin des discussions sur la loi biodiversité, l'UNAF, comme les nombreuses associations apicoles et environnementales qui soutiennent ce combat, mettra TOUT en œuvre pour poursuivre la mobilisation afin d'obtenir le retrait définitif de ces produits. C'est une urgence absolue* ».

Voir l'amendement adopté :

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/amendements/3564/AN/974.asp>

Francis GRUZELLE

Carte de Presse 55411

Lire aussi ces articles qui constituent un complément d'information :

<http://ripostelaique.com/foll-beurre-tuant-9-milliards-dabeilles.html>

<http://ripostelaique.com/deux-poisons-tuent-la-france-monsanto-et-lislam.html>

<http://ripostelaique.com/ardeche-le-maire-dannonay-interdit-lislamiste-integrisme-omar-erkat.html>

<http://ripostelaique.com/migrants-lardeche-francis-gruzelle-denonce-mensonges-de-letat.html>

<http://ripostelaique.com/exclusif-orphelinats-galere-de-noel-enfants-places.html>

<http://ripostelaique.com/conditions-de-travail-prehistorique-a-grotte-chauvet.html>

<http://ripostelaique.com/france-quil-manque-plus-a-nos-politiques.html>

<http://ripostelaique.com/valence-quatre-spahis-protegeaient-mosquee-attaques-voiture-folle.html>

<http://ripostelaique.com/tantonville-les-migrants-arrivent-dans-le-chateau-cazeneuve-a-gagne.html>